

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2011

L'an deux mille onze, le douze mai, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	31	Contrats d'Objectifs	Contrat d'objectifs 2011	
2	32	Taxe foncière	Exonération taxe foncière pour travaux économie d'énergie	
4	33	Commission des routes	Renforcement commission des routes	
5	34	Secrétariat Mairie	Aménagement mobilier secrétariat Mairie	

L'an deux mille onze, le douze mai, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances, en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 06 mai 2011.

**Etaient présents** : Daniel LACHAIZE, Jean-Luc FAVRETTO, Claude ROUCHEYROLLE, Annick KOURLATE, Franck POURTAL, Hélène GUISET, Marie-José GUERIN, Marie-France AUDET, Josiane MANZANAS, Florentine N'GAPELE COULIBALY, Jean-Thierry LANSADE, Marie-Pierre POUGET

**Absents excusés** : Michel CARPENTIER, Jacques BERTHET, Alain BATAAC

**Procurations** : Michel CARPENTIER à Daniel LACHAIZE  
Jacques BERTHET à Florentine N'GAPELE COULIBALY  
Alain BATAAC à Claude ROUCHEYROLLE

**Secrétaire de séance** : Jean-Thierry LANSADE

### **POUR INFORMATION**

Le Maire propose pour ne pas retarder la diffusion des comptes rendus, que les remarques observées par les conseillers municipaux soient envoyées dans les 48 heures. A défaut, les observations seront rapportées au conseil municipal suivant.

### **Approbation du procès-verbal**

Les deux comptes rendus des réunions du 27 et 28 avril 2011 sont adoptés à l'unanimité

### **ORDRE DU JOUR**

Sont ajoutés les délibérations suivantes :

- Exonération foncière pour travaux économie d'énergie
- Renforcement commission des routes
- Aménagement mobilier secrétariat Mairie

## **CONTRATS D'OBJECTIFS 2011**

### **Délibération**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'engager des travaux de réfection de la salle des fêtes, de mise aux normes des sanitaires et des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (création d'un escalier de secours et d'une rampe handicapée).

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal :

- Demande l'inscription, au titre du contrat initial des contrats d'objectifs, de l'opération présentée ci-dessus
- Approuve les devis dont le montant s'élève à 170137 € HT dont 116 670 € HT sont retenus dans le cadre des contrats d'objectifs
- Avec le plan de financement suivant :

COMMUNE	70 %	81 669 €
CONSEIL GENERAL	30 %	35 001 €
MONTANT HT		116 670 €

- Mandate Monsieur le Maire pour signer au nom et pour le compte de la Commune, le contrat d'objectifs avec le Conseil Général de la Dordogne.

## **SMICTOM**

Le Maire procède à la lecture du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Élimination des Déchets pour l'année 2009.

Le Conseil Municipal prend acte.

## **NUMEROTATION DES RUES**

Le Maire rappelle qu'une commission a été créée le 20 janvier 2010 et qu'il apparaît opportun compte tenu du travail à réaliser, de commencer à travailler sur ce sujet. Madame KOURLATE propose de se renseigner sur la mise en œuvre de cette démarche.

## **MISE EN PLACE D'UN STOP**

Le Maire informe l'assemblée délibérante qu'à la demande de plusieurs administrés il convient pour des raisons de sécurité de mettre en place des panneaux de signalisation aux lieux dits suivants, le Gourdon, Maillot et le Maridat :

Il est proposé la mise en place d'un stop :

- Au croisement de la voie communale n°4 avec la voie romaine au lieu dit « Le Gourdon ». Le Conseil accepte ;
- Au croisement de la voie communale 19 (rue de l'ancienne Poste) avec la RD 9<sup>E</sup>3 (rue de la gare). Certains préconisent plutôt un cédez-le passage.

Le conseil décide de faire appel aux professionnels de la route (UA) qui conseillera la meilleure solution.

Compte tenu de la croissance de la circulation au village du Maridat (route de St Michel) voie communale 307, les riverains ont alerté la Municipalité sur la dangerosité du lieu.

Un débat s'engage et différentes solutions sont proposées :

- Zone à 30
- Chaussée rétrécie
- Virage dangereux

- Feu clignotant
- Flèches de priorité

Il est décidé d'en référer à l'Unité d'Aménagement qui proposera les solutions les plus adaptées.

### **EXONERATION TAXE FONCIERE BATIE**

Dans le cadre des travaux d'économie d'énergie réalisés sur des bâtiments achevés depuis 1989, la municipalité peut exonérer de taxe foncière bâtie, pour la part communale, les propriétaires remplissant certaines conditions, fixées par le Code Général des Impôts..

#### **Délibération**

*Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de l'article 1383-O-B du Code Général des impôts (CGI) qui permet aux collectivités territoriales d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties, à concurrence de 50 % ou 100 % les logements achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et qui font l'objet, par le propriétaire de dépenses d'un certain montant, d'équipement mentionnés à l'article 200 quater du CGI et selon des modalités précisées au même article.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, par 0 voix contre, 7 Abstentions, 8 Voix Pour, -d'exonérer de taxe foncière sur les propriétés bâties à concurrence de 50 % pour la part qui lui revient, les logements achevés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1989 et qui font l'objet, par le propriétaire de dépenses d'un certain montant, d'équipement mentionnés à l'article 200 quater du CGI et selon des modalités précisées au même article, afin de réaliser des économies d'énergie.*

### **COMMISSION DES ROUTES**

Suite à la décision de Monsieur ROUCHEYROLLE de se retirer de la commission des routes, le Maire propose au conseil de remplacer cet élu au sein de cette commission.

#### **Délibération**

Le Maire indique qu'il y a lieu de compléter la commission des routes. Messieurs POURTAL et LANSADE sont proposés et acceptés à l'unanimité.

### **SITE WEB**

Madame COULIBALY expose la possibilité de faire un site internet Blog pour la Commune de Montcaret. Cela consiste à la présentation de la Commune, des contacts et des informations communales.

La commission communication pourrait se charger de la préparation du projet en amont de la réalisation de ce site. Un accord de principe est donné et une décision définitive sera prise à la prochaine réunion.

### **CONTRAT UNIQUE D'INSERTION CHEMINS RURAUX**

Le Maire propose l'embauche d'une ou deux personnes dans le cadre des contrats uniques d'insertion pour entretenir les chemins ruraux, les fontaines et le petit patrimoine.

La majorité du conseil pense que cela peut poser problème au niveau de l'encadrement.

L'idée apparaît comme très positive, mais il serait souhaitable que la mise en œuvre se fasse avec des associations d'insertion.

Des renseignements seront pris auprès de Monsieur FOURCAUD et du Syndicat du Bas Montravel qui ont déjà eu des contacts avec ces associations.

## **AMENAGEMENT MOBILIER DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

### **Délibération**

*Suite à l'installation du bureau de poste dans le secrétariat de la Mairie, il convient aujourd'hui de réaménager le secrétariat de la Mairie de façon plus fonctionnelle.*

*Comme prévu au budget, trois devis ont été demandés pour l'aménagement mobilier du secrétariat.*

- 1-Calipage : 4 504,65 € HT
- 2-Jeadi : 5 787,00 € HT
- 3-Alpha bureau : 5 787,00 € HT

*Le personnel a été concerté et, pour des raisons pratiques, a choisi la solution n° 2.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal se prononce favorable à 14 voix Pour et 1 Abstention.*

*Madame GUERIN explique que la présence du bureau de Poste dans le secrétariat de la Mairie lui paraît une erreur.*

## **AGENDA 2012**

Etant dans l'impossibilité d'interrompre le contrat de l'agenda communal compte tenu que les délais de renoncement et de dénonciation n'ont pas été respectés, le Maire propose la consultation d'un conseiller juridique.

## **MURET DEVANT LA MAIRIE**

Le Maire propose la réalisation d'un muret en pierres sèches pour agrémenter les abords de la Mairie.

Ce projet ne fait pas l'unanimité et Madame KOURLATE propose de contacter l'architecte de la CAUE pour recueillir des conseils.

## **LOGEMENT REYNAUD**

Madame N'GAPELE COULIBALY suggère d'étudier le projet de logements pour séniors qui s'intégrerait bien avec le projet d'Alzheimer.

Le Conseil Municipal unanime attend des propositions précises d'HABITAT 3C.

## **ROUTES**

Les six Communes du Canton intéressées par le marché groupé des travaux routiers vont procéder à l'ouverture de l'appel à candidature pour l'assistance à Maîtrise d'œuvre.

## **SYNDICATS**

**BAS MONTRAVEL** : Suite à l'ouverture des plis les travaux d'entretien du Grand Rieu commenceront au mois d'Août.

Jean-Luc FAVRETTO rappelle que le Syndicat du Bas Montravel n'a conservé que l'entretien des ruisseaux pérennes. D'autre part, la fusion du syndicat avec celui de St Pierre d'Eyraud n'a pu être votée faute de quorum.

**SIVOS** : Madame GUISET indique que le budget a été voté moyennant 2 € par habitant.

## **QUESTIONS DIVERSES**

**RIA PITA** : Madame N'GAPELE COULIBALY remercie publiquement le secrétariat pour sa disponibilité dans l'urgence.

**FEUX DE LA ST JEAN** : Il aura lieu le 24 juin devant la Salle des Fêtes. Il est fait appel aux bonnes volontés pour l'organisation.

**CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES** : Madame POUGET rend compte de la manifestation des ados à l'occasion de Pâques qui a rencontré un vif succès : 40 enfants et ados y ont participé. Des remerciements sont adressés d'une part à l'association Amicales Rencontres qui a financé une partie des chocolats, et d'autre part à Monsieur CHALEIX qui a offert un concours gratuit de jeux vidéo dans son magasin.

Prochaine activité prévue : participation des ados à la foire à tout.

## **DIVERS :**

Un arbre bordant le talus du lotissement de la « Petite Borie » est tombé sur la toiture d'un riverain. Madame KOURLATE demande que soient abattus les arbres gênants le long de cette voie.

Madame GUISET propose de profiter de la Foire à tout, qui aura lieu le 29 Mai prochain à MONTCARET, pour essayer de vendre quelques objets récupérés dans les bâtiments Raynaud.

Le produit de cette vente sera au bénéfice des ados mais sera versé à l'association ALZHEIMER qui servira de « banque ». Le Conseil accepte.

**PAYS DU GRAND BERGERACOIS** : Jean-Thierry LANSADE indique que le Pays du Grand Bergeracois anime un réseau des métiers d'arts. Une exposition itinérante (Abécédaire) est à la disposition des Communes intéressées.

Il propose de faire parvenir aux artisans d'art de la Commune le programme d'actions 2011.

**SIAEP** : Monsieur ROUCHEYROLLE rend compte de la dernière réunion qui portait sur la fusion du syndicat avec celui de St Pierre d'Eyraud dans le cadre de la Réforme Territoriale. Aucune décision n'a été prise à ce jour.

La séance est levée à 23 h 45

Le Maire,

Daniel LACHAIZE	
-----------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Thierry LANSADE		Hélène GUISET	
Jean-Luc FAVRETTO		Marie-France AUDET	
Claude ROUCHEYROLLE		Marie-Pierre POUGET	

Annick KOURLATE		Florentine N'GAPELE COULIBALY	
Josiane MANZANAS		Marie-José GUERIN	
Jacques BERTHET		Alain BATAÇ	
Franck POURTAL		Michel CARPENTIER	